

JOURNEE Natura 2000 «Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain »

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain » portée par le groupement « CPIE-CDA55-ONF » et sous maîtrise d'ouvrage DDT55, une journée de découverte du site à l'attention des élus des collectivités concernées (communes, codecom) a eu lieu le 30 Septembre dernier.

L'objectif était, au travers de plusieurs points d'arrêt, de présenter aux élus et techniciens de codecom l'intérêt ornithologique du site et les actions de gestion mises en œuvre, en faveur de la préservation de la biodiversité du site. Une vingtaine de personnes était présente dont une dizaine de représentants de collectivités.

Rappel du site : Situé à l'Ouest du département de la Meuse, le site Natura 2000 « forêts et étangs d'Argonne et Vallée de l'Ornain », d'une surface de 15000 ha, englobe des milieux humides (prairies, étangs, zones humides, cours d'eau) et forestiers de forte valeur patrimoniale et abrite plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (Cigogne noire, Gobe-mouche à collier, milans, ...). Le Document d'objectif a été finalisé en 2014, et depuis 2018 une équipe composée de la CDA55, du CPIE et de l'ONF porte l'animation de ce site.

Visite du site :

Le point de départ se situait à Brizeaux avec notamment un zoom sur l'activité agricole du site par Patrice HILARE

Zoom activités agricoles : les zones agricoles du site représentent une mosaïque de milieux constituées de prairies de fauche ou pâturées, d'éléments boisés, de mares, de cultures. L'activité agricole est une activité importante du site. En effet, la SAU représente 3200 ha soit 21 % de la surface totale de la zone. 145 exploitations agricoles sont concernées. La SAU est occupée à 85 % par des prairies et 15 % par des cultures. Depuis 2016, 17 exploitations sont engagées en Mesures agro-environnementales (retard de fauche au 15 juin ou 1^{er} juillet, bande refuges non fauchées avant le 1^{er} Aout, absence de fertilisation, retour en herbe) pour une surface de 328 ha. En effet, l'objectif est de proposer et mettre en œuvre des mesures visant à préserver les zones de nidification d'espèces inféodées aux prairies (Tariers, Pie grièche écorcheur...) et développer les ressources alimentaires pour des espèces nichant dans d'autres milieux ou en hivernage (Cigogne noire, milans, grande aigrette...).

Puis le CPIE est intervenu sur le site de l'étang des Brauzes en décrivant l'intérêt avifaunistique de ce secteur.

En fin de matinée, en forêt communale de Laheycourt, l'ONF a présenté le projet de reboisement en essences locales d'une peupleraie récemment exploitée, en mettant l'accent sur les contraintes liées à l'évolution climatique, la protection des sols et la surabondance du gibier.

En début d'après-midi, Arnaud APERT a présenté une action de la Chambre d'Agriculture pour la gestion durable de la petite forêt privée.

Zoom forêt privée : La forêt privée du site Natura 2000 n'échappe pas à la règle de l'ensemble du département, elle est très morcelée. Ce morcellement et les nombreux propriétaires qui détiennent de petites surfaces contribuent à une gestion souvent désastreuse en termes de gestion durable (coupes rases, détérioration des sols, absence de régénération...). Si, par ce qu'impose le code forestier, les forêts de plus de 25ha doivent produire un document de gestion et bénéficient le plus souvent des services d'un gestionnaire, les plus petites propriétés ne connaissent pas cette obligation et sont souvent livrées à des exploitants forestiers par leurs propriétaires trop crédules et insuffisamment

formés à la sylviculture. Par son appui technique, la Chambre d'Agriculture peut aider ces propriétaires à gérer en commun leur patrimoine. L'exemple présenté en petite forêt privée de Laheyecourt est un chantier d'exploitation groupée d'une coupe d'amélioration et régénération. Sous l'impulsion du travail d'animation de la CA55, 8 propriétaires ont mis en commun 5ha20 représentant 19 parcelles pour exploiter plus de 500m3 de bois d'industrie et bois d'œuvre, cadré par un cahier des charges et suivi par un organisme de gestion.

Enfin, la journée s'est terminée au niveau de l'Ornain avec une intervention du CPIE relative au fonctionnement de cette rivière et de l'ONF relative à la renaturation de la forêt alluviale de l'Ornain.

photographies :



Accueil à Brizeaux



Intervention de l'ONF en forêt domaniale de Lisle



Intervention du CPIE à l'étang des Brauzes



Intervention d'Arnaud APERT en forêt privée